Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 487

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: Vuilliomenet, Jeanne / M.-L.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maintenu leur monnaie. Ce fut tout à recommencer...

La Commission de la Paix fut particulièrement active et présenta cinq résolutions très applaudies. Mme Dreyfus-Barney, qui a repris la direction de ce travail pour lequel elle est très qualifiée, continuera l'œuvre que Dame Elisabeth Cadbury a si heureusement suivie pendant de longues années.

C'était également la dernière fois que la Commission de l'Unité de la morale se réunissait sous la présidence de Mme Avril de Ste Croix. On ne peut s'empêcher d'être émerveillé lorsqu'on considère les progrès qui ont été réalisés vers l'abolition de la prostitution et vers une morale unique, depuis que cette femme admirable a commencé à réveiller l'opinion publique de tous les pays du monde. Tous les collaborateurs de Mme Avrril de Ste Croix se réjouissent de penser qu'elle continuera à représenter les Organisations féminines comme Assesseur à la S. d. N. et au Bureau International du Travail.

La Commission de Protection de l'enfance, sous la brillante direction de la Comtesse di Robilant (Italie), s'efforce d'aider la S. d. N. dans les enquêtes qu'elle entreprend. Elle a donc décidé de recueillir des informations sur les conflits possibles entre les diverses lois qui affectent l'enfant, et sur les conflits entre la législation d'un pays et les principes qui sont à la base de la Charte de l'Enfant. En outre, elle s'est occupée des enfants infirmes et des possibilités d'éducation et de formation professionnelle qui leur sont offertes.

La Commission du Travail féminin a repris le sujet si actuel du droit au travail de la femme mariée; elle a en outre présenté des résolutions concernant le repos d'un jour et demi par semaine, la police féminine et les assurances pour travailleurs intellectuels.

Il est impossible dans le cadre d'un article de mentionner tous les sujets qui ont été étudiés dans ce Congrès, et cependant ils le mériteraient. Trois séances publiques furent consacrées, l'une à l'Habitation dans différents pays, le seconde aux Femmes dans l'Industrie, et la troisième aux Femmes rurales. Une exposition de livres écrits par des femmes nous révéla l'importante position que les femmes yougoslaves ont acquise dans la littérature et le journalisme. Cette exposition eut l'honneur d'être visitée par L.L. M.M. les reines Marie de Yougoslavie et Marie de Roumanie, qui témoignèrent un grand intérêt à cette collection internationale de livres féminins.

Enfin, il y eut aussi des heures de détente, des réceptions charmantes où les congressistes furent aimablement reçues par leurs hôtesses yougoslaves, par S. E. le Ministre Jankovitch, et par S. M. la reine Marie dans sa propriété de Milocer: jour inoubliable, car le soleil était de la partie et faisait chatoyer dans les golfes une mer bleu saphir enchâssée dans la verdure mate des collines adossées aux rochers rouges de la côte.

Il y eut aussi la soirée d'adieu où les déléguées se mêlèrent aux danses exécutées par des jeunes filles en costumes nationaux. On vit alors une longue farandole où, geste symbolique, les femmes de plus de trente nations ne donnaient la main. « Ne pas avoir peur, et préparer un avenir meilleur », tel fut le mot d'ordre du Conseil International des Femmes à Dubrovnik. Dr. Renée Girod.

N. d. l. R. — *Nous publions ci-après quelques-unes des principales résolutions votées par le C. I. F. auxquelles notre collaboratrice fait allusion:*

Egalité de la morale.

Le C. I. F., après avoir pris connaissance du texte proposé par le Comité de la Traite des Femmes et des Enfants à la S. d. N. à la XVe session de ce Comité, se rallie à ce texte, lequel, supprimant le mot « souteneur », frappe tout individu de l'un ou l'autre sexe tirant profit de la prostitution d'autrui.

Le Conseil considère, en effet, qu'il est illogique de punir le souteneur, à moins de punir le tenancier de maison de tolérance qui vit tout à fait ou en partie de gains de femmes, et, dans ce but, insiste auprès de la Commission contre la Traite des Femmes de la S. d. N. pour le châtiment de toute tierce personne exploitant la prostitution et pour l'abolition complète des maisons de tolérance.

De plus, le C. I. F. insiste auprès de ses Conseils Nationaux pour qu'ils s'efforcent d'obtenir dans leur pays respectif non seulement la ratification des résolutions votées au Comité de la Traite de la S. d. N., mais aussi l'application de ses décisions.

* * *

Le C. I. F. prie ses Conseils Nationaux d'intervenir dans leurs pays respectifs auprès de la jeunesse en vue de créer dans sa mentalité la nécessité d'une morale plus élevée et égale pour les deux sexes.

De plus, le C. I. F. insiste auprès de ses Conseils Nationaux pour qu'ils s'efforcent d'obtenir dans leurs pays respectifs, non seulement la suppression de la réglementation de la prostitution, mais aussi l'unité de la morale pour les deux sexes dans tous les domaines.

Nationalité de la femme mariée.

Considérant la requête adressée par la XVIme Assemblée au Conseil de la Société des Nations de continuer à suivre le développement de la question de la nationalité, dans le domaine tant national qu'international, en vue d'une action internationale concertée, dans l'avenir.

Qu'il soit décidé que le Conseil International des Femmes:

I) continue à travailler en vue d'une Convention internationale qui incorporerait ce principe essentiel: égalité de droits pour les conjoints de conserver leur nationalité;

II) entreprenne une étude spéciale des questions de nationalité en ce qui touche les enfants;

III) incite les Conseils Nationaux affiliés à coopérer à ce sujet avec la Commission des Lois du C. I. F. et en particulier à étudier les lois sur la nationalité dans leur propre pays et à s'employer à faire assurer légalement le principe susénoncé en ce qui concerne la nationalité.

(A suivre.)

Autour des élections genevoises

Le vote des femmes et les partis

Des cinq partis politiques en rang pour ces élections si âprement disputées, auxquels l'Association pour le Suffrage féminin avait adressé la lettre qu'a publiée notre dernier numéro, un seul a daigné accuser réception. Le président du parti national-démocratique nous a fait savoir que, pour que la question du suffrage pût être envisagée, il aurait fallu que l'union se fît à son sujet entre les quatre partis nationaux (ce qui équivaut à répondre que tant que durera la conjoncture politique actuelle, elle est condamnée à être complètement ignorée, puisque l'Union Nationale, s'inspirant des glorieux exemples d'Italie et d'Allemagne, est opposée à la participation des femmes à la vie publique, autrement que pour acclamer son chef le bras tendu, et préparer des garden-parties et des thés de propagande). Et sans voir la contradiction de cette réponse, le président du parti national-démocratique a exprimé sa reconnaissance pour l'« aide morale et matérielle que de nombreuses citoyennes, comprenant la gravité des heures que nous vivons, apportaient à son parti »: comment ne réalise-t-il donc que cette aide ne serait véritablement efficace que si ces citoyennes, au lieu de devoir se borner à verser avec une rare abnégation leur obole à la caisse de campagne électorale d'un parti qui persiste à les ignorer, disposaient du seul instrument effectif qu'est le bulletin de vote? Et il en est exactement de même de la proclamation des femmes socialistes, assurant que, sans posséder encore les droits politiques, les femmes peuvent contribuer à assurer la victoire de leur parti. Nous estimons, pour notre part, que toutes, de quelle tendance politique qu'elle se réclament, commettent l'erreur de mettre la charrue avant les bœufs, et qu'au lieu de disperser ainsi leurs efforts, elles se rapprocheraient davantage de leur but en menant vigoureusement campagne pour le suffrage féminin seulement, unique chemin qui les mènera ensuite au but politique vers lequel elles tendent.

Ce qui a été assez curieux, c'est que, alors que l'attitude des partis politiques a été si profondément décevante à notre égard, un nouveau groupement à couleur purement économiques, surgi en dernière heure, a au contraire recherché la collaboration des femmes. Groupement dont le sort a été fort malheureux d'ailleurs, grâce à sa maladresse insigne d'appeler à son aide les partisans de M. Duttweiler: les Genevois, qui n'aiment pas beaucoup que d'autres Confédérés se mêlent de leurs affaires, le lui ont fait bien voir en organisant pour sa première assemblée publique le plus indescriptible et le plus anti-démocratique « chahut ». Il est inadmissible disons-le carrément, et sans éprouver une sympathie particulière pour le dit groupement, que l'on empêche par la force des gens d'exprimer et de discuter des opinions qui n'ont rien d'autre de répréhensible que de déplaire aux partis en lutte, et il y a là, nous le signalons en passant, une éclipse complète du principe démocratique de la liberté de parole qui nous paraît aussi inquiétante que d'autres dangers dénoncés souvent à grand fracas. Mais — était-ce habileté électorale? — ce dit groupement n'avait fait figurer à la fin de son programme de réformes économiques que cette seule revendication d'ordre politique:

Reconnaissance des droits politiques aux femmes.

La femme, ayant une fonction morale, économique et sociale importante à remplir en tant que mère de famille et ménagère, doit pouvoir participer à l'élaboration des lois qui régissent notre ordre public.

et il multiplia les démarches — sans aucun succès d'ailleurs — auprès de membres de l'Association pour le Suffrage pour obtenir leur présence aux assemblées qu'il organisait, et pour y présenter notre revendication. Il va bien de soi que les suffragistes genevoises se rendent trop bien compte de la prudence qu'impose la situation politique actuelle pour risquer pareil faux pas, qui aurait pu compromettre gravement leur cause; mais le fait n'est est pas moins curieux à relever. Est-ce un signe des temps?... E. Gd.

Les femmes et la paix

La Semaine de la Paix à Genève

Comme chaque année, les principales Associations féminines de cette ville se sont groupées pour organiser dans la semaine autour du 11 novembre une manifestation en faveur de la paix. Et cette année-ci, et sur la très heureuse initiative de la secrétaire de l'Union Mondiale, Mlle Nobs, elles ont décidé d'envisager le problème de la paix dans ses relations avec les problèmes économiques.

Trois conférences ont été prévues, dont le programme nous est malheureusement parvenu trop tard pour que nous ayons pu l'annoncer en temps utile à nos lectrices. Le 10 novembre, l'incomparable conférencier qu'est M. F. Maurette, directeur adjoint du B. I. T., remarquablement introduit par Mlle Butts (Bureau International d'Education), a fait sur ce sujet: *Les problèmes économiques actuels en rapport avec la paix,* une captivante conférence sur laquelle nous espérons pouvoir revenir plus à loisir. Le 24 novembre, ce sera Mme Posthumus van der Goot, la jeune économiste hollandaise, bien connue dans nos milieux féministes, qui parlera de l'influence des questions économiques dans notre vie journalière, et une troisième conférence est encore envisagée qui traitera plus spécialement ces mêmes problèmes du point de vue national. Nous n'avons pas besoin de recommander chaleureusement ces séances à nos lectrices.

R. U. P.
(Rassemblement Universel pour la Paix)

La décision du Comité genevois du R. U. P. d'organiser une manifestation le soir du 11 novembre ayant été prise trop tardivement pour que nous puissions y convier nos lecteurs et nos lectrices habitant Genève, nous devons nous borner à regret à n'en donner ici qu'un bref aperçu.

Ce fut une soirée extrêmement réussie, qui, malgré une publicité rendue insuffisante par la proximité des élections, réunit de 600 à 700 personnes au Victoria-Hall. Des jeux d'orgue, une partie artistique en étroite corrélation avec l'idée de la paix et l'horreur de la guerre, due à deux jeunes artistes de talent, Mlles J. Fraissinet et Gaby Jaques, encadrèrent les discours et messages, prononcés successivement, au nom des pacifistes organisés (M. L. Cartier, président de l'Association genevoise pour la S. d. N.), des organisations syndicales (M. Rosselet, conseiller national), des jeunes (M. Patocchi), des femmes (Mlle Gourd), qui lut un message de Mrs. Corbett Ashby), et des Eglises (M. le pasteur Schorer). M. le prof. P. Bovet, qui présidait, fit donner lecture du « Serment de la Paix », et deux minutes de recueillement collectif en cette date anniversaire de l'armistice, terminèrent de façon émouvante cette belle soirée.

Fin août dernier, je l'ai trouvée pour la première fois toute changée. Elle était malade, souffrait, avait beaucoup faibli, et se rendait compte que la fin approchait. « J'espère, me dit-elle, que Dieu sera clément pour moi. Voilà mon désir. Je ne crois pas que nous nous reverrons; gardez-moi un bon souvenir. » J'ai tâché de la contredire, mais je savais qu'elle avait raison.

Je voudrais que le souvenir que je lui garde, fière de pouvoir me considérer comme son amie, soit celui de toutes les femmes. Car Mathilde Theyssen mérite la reconnaissance de tout notre sexe! Pionnière à la fois intrépide et modeste, elle a mis une longue vie exemplaire entièrement au service du progrès, de la justice et de l'humanité. Adèle Schreiber.

Publications reçues

Henri Chenevard: *Reine Landis.* 1 vol. Editions Forum, Genève et Paris. Prix: 3 fr.

M. Henri Chenevard, le journaliste bien connu, et le biographe du peintre Girod, vient de publier un roman d'un genre nouveau, conçu d'après une formule assez inédite, et qui captivera beaucoup de lecteurs.

Reine Landis, c'est l'héroïne, qui nous offre la piquante nouveauté d'être à la fois absente et présente: elle ne nous apparaît, en effet, que dans les récits de ses amis, et elle exerce cependant une action puissante sur l'âme et l'action des autres personnages. Cette présence invisible hante le livre et ausssi l'influence poétique de Rilke qui dort de son dernier sommeil dans un cimetière de ce Valais où se déroulent la plupart des épisodes du livre. Reine, intellectuelle et séduisante, est surtout une grande silencieuse: elle aime, elle se tait, elle fuit. Nul ne sait pourquoi elle a disparu, sauf une petite Anglaise fine et frêle qui se soigne à Montana et n'intervient qu'aux dernières pages du livre. Ses autres amis, la police, des personnages plus ou moins louches, tous s'agitent autour de cette inexplicable disparition.

Or, et voici ce qui fait la valeur du récit, du jour où Reine a disparu de la vie de trois hommes, ses amis les plus chers, la douleur qu'ils éprouvent les hausse au-dessus d'eux-mêmes. Le musicien cherche dans la mort l'aboutissement de ses rêves, le peintre change peu à peu sa formule d'art, passe de l'expression sensuelle à la spiritualité, et l'écrivain, Pierre Aubin, celui que Reine aime d'amour sans qu'il s'en doute, se simplifie, se libère de l'intellectualisme sec et aride, prend conscience du sens et de la valeur véritables de la vie et se sent bouleversé par une vague d'amour qui le porte vers la disparue.

Il y a dans le livre de M. Chenevard une foule d'actions qui se côtoyent ou s'enchevêtrent; il y a aussi des descriptions du pays valaisan, des pages qui disent l'effort et la détresse matérielle des artistes parisiens d'aujourd'hui; il y a surtout une combinaison de pages qui semblent empruntées à un roman policier, et d'évocations poétiques, d'aventure et de psychologie, de réalité et de rêve... Alerte, courant droit au but, le style de l'auteur a des qualités de dialogue rapide et de dessin net des personnages. On peut penser que le roman aurait gagné en mystérieuse profondeur si Reine n'était pas revenue...

Jeanne Vuilliomenet.

J. Fulpius-Gavard: *Les aventures tragi-comiques de Casanova.* 1 vol. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Ce livre, que Mme J. Fulpius avait de son vivant espéré voir sortir de presse, tout pimpant et richement illustré, mais qu'elle songea ensuite à réduire à de plus modestes dimensions, vient de paraître, œuvre posthume, par les soins de ses fils.

Il nous rappelle, à nous qui connaissions son enthousiasme pour l'Italie et particulièrement l'attraction qu'exerçait sur elle Venise, — qu'elle ne devait jamais aimer que de loin, — combien, outre que bonne, dévouée, compatissante aux souffrances d'autrui et féministe convaincue, elle savait être pétillante d'esprit.

Les aventures du Vénitien, c'est un peu du XVIIIe siècle, car, si Casanova courait surtout d'une intrigue à l'autre, cette vie folle ne l'empêcha pas de fréquenter presque tous les hommes célèbres de son temps, et de briller parmi eux par son intelligence et sa verve intarissable. Voilà certainement une des raisons qui expliquent l'intérêt porté par l'auteur à ce grand aventurier.

M.-L. P.

Edith Howes: *Voyage au pays des bébés.* Adaptation française de Germaine Montreuil-Straus. 1 vol. Editions Denoël et Steele, Paris.

Cette adaptation ravissante en langue française d'un livre anglais nous mène avec la plus grande aisance, sous un travesti du pays des fées, parmi les mères et les bébés-arbres, fleurs, insectes, poissons, oiseaux, lapins et lièvres, pour aboutir finalement au home du père, de la mère et des enfants de notre race.

Tout ce voyage, à quoi bon? Afin de répondre par un enseignement pratique, direct, à la question des jumeaux qui viennent d'avoir un petit frère: « Maman, d'où viennent les bébés? »

On pourrait objecter qu'après avoir écarté la légende des enfants nés dans des choux, l'auteur se sert à son tour d'une pure invention; à quoi il est permis de répondre: Oui, mais les enfants aiment les contes de fées, et personne ne cherche à leur faire accroire que « c'est arrivé ». Par ce voyage, ils touchent de près, comme dans un rêve, à toutes les émouvantes manifestations de l'amour maternel chez les diverses espèces, et apprennent à le mieux comprendre.

Ce Dr. Montreuil-Straus, secrétaire générale de la Fédération internationale des femmes médecins, est une apôtre. Elle a publié déjà plusieurs ouvrages pour répandre la saine éducation sexuelle, telle que nous la voyons si remarquablement enseignée à Genève par Mme le Dr. Golay-Oltramare, et ces livres sont tous écrits de la façon la plus captivante. En voici donc un de plus que nous lui devons, puisqu'elle l'a mis à la portée des lecteurs et lectrices de notre langue. Il convient de l'en remercier. M.-L. P.

Almanach sócialiste pour 1937. Imprimerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds. Prix: 80 ct.

Sous sa couverture rouge vif, cet almanach offre les renseignements variés que l'on veut trouver dans chaque almanach. Des articles consacrés au mouvement ouvrier, des biographies, des nouvelles, des illustrations, de quoi être accueilli avec joie par plus d'une famille dans notre pays.

J. V.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Beaucoup de monde au thé suffragiste mensuel, le 2 novembre, pour entendre M. Ed. Bordier, banquier, traiter d'un sujet actuel, qui a fait couler beaucoup d'encre, prononcer beaucoup de paroles, et sur lequel non seulement la majorité des femmes, mais encore beaucoup d'hommes ne sont pas du tout au clair: *la dévaluation du franc suisse.*

M. Bordier la présenta de façon captivante et nette, faisant d'abord une rapide revue de l'histoire des monnaies et de celle des impôts depuis la fin de la guerre, jusqu'à ce mois de septembre 1936, qui vit ce fameux « alignement » des monnaies, à la suite duquel le Conseil Fédéral décida le 26 septembre de dévaluer d'un tiers à peu près notre franc suisse, c'est-à-dire d'abaisser sa valeur comme unité monétaire de payement par rapport aux pays étrangers. Ce franc qui valait jusqu'alors 290 milligrammes d'or fin n'équivaut plus maintenant qu'à une quantité d'or variant entre 190 et 215 milligrammes. La décision du Conseil Fédéral ne se justifiait aucunement du point de vue monétaire, et c'est pourquoi la Banque nationale y fit longtemps opposition: en effet, la réserve d'or qu'elle possédait à ce moment-là couvrait de 120 % le montant des billets en circulation, alors que la loi n'exigeait qu'une couverture de 40 %; et les autres conditions nécessaires à la situation saine d'une banque d'émission étaient remplies. Mais la situation économique du pays alors était déplorable, le chômage terrible, le budget enflé, de nouvelles subventions nécessaires à bref délai pour sauver certaines branches d'industries, comme l'industrie hôtelière notamment, essentiellement basées sur les relations avec l'étranger, et ce fut cette nécessité-là qui l'emporta. Du point de vue moral aussi, M. Bordier a critiqué la dévaluation regrettant de voir notre pays rompre avec ses traditions, et signalant le danger de la pente glissante sur laquelle il s'est engagé. Car la dévalulution amènera forcément, si le coût de la vie n'augmente pas, ce qui frapperait surtout les petits rentiers, une certaine détente, le cordon douanier à la frontière s'assouplira, les contingentements seront réduits, le chômage diminuera, l'or et les billets réapparaîtront (sitôt après le 26 septembre, on a vu des défilés de gens à Berne, à Zurich, ailleurs, allant apporter aux banques les pièces et les lingots d'or enfouis depuis des années au fond de cachettes!), et l'économie générale reprendra. La rapidité avec laquelle certains emprunts témoin celui de la Ville de Genève, ont été couverts à peine lancés, en est la preuve.

Bon nombre de questions furent posées au conférencier, au cours de la discussion qui suivit, bien que plusieurs auditrices se sentant insuffisamment ferrées en économie politique n'aient pas osé formuler tout haut leur opinion contraire à la politique déflationniste préconisée par M. Bordier, c'est-à-dire l'assainissement économique amené par la baisse des salaires et des traitements, et le retour à une vie plus simple dépourvue des facilités et des conforts dont jouit notre population suisse, bien davantage que celles d'autres pays. Cette méthode de déflation ne risque t-elle pas au contraire, se sont-elles demandé, d'augmenter le chômage en diminuant le pouvoir d'achat de toute une partie de la population? et ainsi par les répercussions infinies de cette diminution de nuire d'un autre côté à toute notre économie? et devons-nous vraiment regretter que notre niveau de vie matérielle et morale (encore bien bas dans certains cas de misère et de chômage!) soit plus élevé que celui d'autres pays d'Europe, dont nous voudrions voir au contraire relever le *standard of life?...*

On le voit: cette conférence captivante a fourni matière à maintes réflexions et discussions, réalisant ainsi pleinement le vœu, émis à la Conférence des Présidents de Sections suffragistes, que soient mieux connus des femmes les problèmes économiques de l'heure.

E. GD.

LAUSANNE. — Le groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a ouvert son activité de cet hiver par une conférence de Mlle Jeanne Friedli. *A propos d'instruction civique: faut-il toucher aux leçons d'ouvrage?*, suite naturelle du vœu émis le 13 juin dernier par l'Association vaudoise pour le suffrage féminin tendant à ce que l'instruction civique, qui figure aux divers programmes scolaires vaudois, soit vraiment enseignée aux jeunes filles.

Forte de ses trente ans d'expériences comme maîtresse primaire, Mlle Friedli exposa quelques-unes de ses remarques, dit les souffrances des petites obligées à coudre, le dos rond, pendant six heures hebdomadaires (aujourd'hui quatre), et cela au détriment de la santé, du travail, du développement de l'esprit, de la clarté mentale. Pourquoi passer près de deux mois, chaque année, à apprendre des choses qu'on apprendra en quelques heures, plus tard? Mlle Friedli voudrait qu'on diminuât le temps consacré aux ouvrages à l'aiguille, qu'on confectionnât des objets plus faciles; elle désire une dispense pour les élèves de santé délicate, puis un allègement des programmes scolaires, et enfin pour les classes de filles, le privilège d'être inspectées par des inspectrices, aussi qualifiées que les inspecteurs qui, aujourd'hui, examinent filles et garçons.

La discussion fut intéressante; on y entendit des mères de famille. M. le Dr. Wanner, membre de la commission scolaire, Mlle H. Delarageaz, maîtresse de la classe ménagère de perfectionnement, et Mme Michod-Grandchamp, inspectrice cantonale des travaux à l'aiguille et de l'enseignement ménager, assurèrent les assistantes que de grands progrès ont été réalisés, ces temps derniers, dans l'enseignement des travaux à l'aiguille, que, dans les sphères officielles, on est persuadé de la nécessité de l'enseignement de l'instruction civique et de quelques notions de droit usuel. Ce qui est difficile est de l'introduire sans surcharger encore les programmes, de le faire assimiler par de jeunes cervevaux. Cet enseignement sera plus facile dans la classe ménagère obligatoire qui doit se créer dans toutes les communes vaudoises (seulement les communes obérés ne sont pas pressées de créer cette classe ménagère!) et pour y parvenir, un cours de droit usuel a été demandé à Mlle Linette Comte, avocate à Lausanne, qui groupa trente maîtresses ménagères sur les trente-sept titulaires de classes.

S. B.

Assemblée annuelle de l'Association cantonale neuchâteloise

La Chaux-de-Fonds, 31 octobre 1936

La remarque a été faite cent fois, que c'est en se rencontrant en Assemblée annuelle que l'on se rend compte du travail accompli; et elle reste toujours juste. Une activité qui paraissait fragmentaire prend alors cohésion, et par là même raffermit les courages. C'est bien l'effet produit par la dernière Assemblée neuchâteloise, sous la présidence gracieuse et experte de Mme Challandes.

La première des tâches qui s'imposent au Comité Cantonal, c'est de relever les sections jadis très vivantes, aujourd'hui défaillantes, des Ponts et du Locle. Pour cette dernière, des relations sont déjà nouées, et il y a bon espoir de réussite. Quant à celle des Ponts, elle est sans doute prête, au premier appel, à sortir de sa tranquilité. Les autres sections éprouvent aussi la dureté des temps, et sont en légère, très légère diminution (il ne s'agit pour chacune que de 2 ou 3 unités), mais le recrutement est partout difficile.

Parmi les questions qui avaient été, il y a un an, remises à l'étude du Comité cantonal, celui-ci a retenu spécialement le vœu de faire admettre les femmes dans les jurys des tribunaux; une motion dans ce sens ne tardera pas à être déposée au Grand Conseil. Dans le même ordre d'idées — les lecteurs de ce journal s'en souviennent peut-être — le Comité s'est ému du cas d'un enfant martyrisé par ses parents; il a été ainsi amené à constater que, d'après l'art. 208 du Code Pénal, les mauvais traitements infligés par les parents à leurs propres enfants sont moins sévèrement punis que les sévices contre les animaux... (C. P. art. 214). Il a suffi de signaler ces dispositions pour que, tant M. Béguin, Chef du Département de Justice, que M. Piaget, Procureur général, les reconnaissent anormales. Le Comité cantonal S. F. s'emploiera à obtenir qu'elles soient revisées le plus tôt possible.

Après discussion, l'assemblée des délégués demande que, non seulement les sévices, mais aussi la privation de soins, d'aliments, etc. soient punissables, et cela par l'emprisonnement plutôt que par l'amende, qui finit par retomber encore sur l'enfant martyr. Des cas aussi tristes sont assez rares; cependant Mme Luginbuhl, membre assesseur suppléant de l'Autorité tutélaire de La Chaux-de-Fonds, donne à l'assemblée un aperçu navrant de quelques-uns des cas de jeunes délinquants qui comparaissent devant ce tribunal où la présence d'une femme est tout indiquée. Si l'autorité tutélaire du Locle bénéficie aussi de ce progrès, il n'en est pas de même de celle du district de Neuchâtel; disons en passant que, une vacance venant de s'y produire, l'Union Féministe pour le Suffrage s'est empressée, avec l'aide des Amies de la Jeunes filles et de la Section féminine de la Société d'Utilité publique, d'y présenter une candidate en la personne de Mme Michaud, très connue et appréciée par son activité sociale. Là s'arrête notre rôle: si l'hémicycle du Grand Conseil nous est fermé, du moins serait-il bon que les suffragistes l'observent du haut des tribunes; aussi l'assemblée charge-t-elle l'Union Féministe de Neuchâtel d'organiser le mieux possible cette vigilance.

Cette séance ne fut pas seulement nourrie de faits, de discussions, de résolutions, mais aussi, — est-il bien permis en ce temps de misère? — de gâteaux, tartes et petits fours, qui prouvent qu'à La Chaux-de-Fonds la pâtisserie et le suffrage font le meilleur ménage du monde. C'est là un bon exemple et une habile propagande. Il convient d'en féliciter et d'en remercier les suffragistes des Montagnes, mais il faut les louer plus encore de s'être, pendant cet exercice, livrées avec ardeur à un travail courageux et absorbant, dans le détail duquel il n'est naturellement pas possible d'entrer ici.

E. P.

Jahrbuch der Schweizerfrauen 1937. Wyss, éd., Berne, en collaboration avec l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Prix: 1 fr. 80.

Si cet *Annuaire* a changé de rédactrice, Alice von Arx ayant remplacé Elisabeth Thommen, le fond et les principes n'en ont pas changé, et il continue à être un reflet de la pensée, de l'activité et des revendications de la femme suisse. Il se lit avec beaucoup d'agrément, mais il lui manque, à mon gré, un peu de l'alerte fantaisie des fascicules précédents. Tel quel, et en attendant un Annuaire en français, il est fort utile à toute féministe sachant l'allemand, grâce à ses articles bien documentés, à ses enquêtes, à ses pages artistiques, ses relations de Congrès, et ses chroniques sur le mouvement féministe en Suisse et en dehors de nos frontières. Particulièrement intéressantes, les pages consacrées aux *Questions enfantines,* aux *Opinions des jeunes,* à l'exploratrice-archéologue et écrivain Ella Maillart. Enfin, comme tout *Annuaire* qui se respecte, il nous donne les adresses utiles des Sociétés et des femmes qui travaillent sous la bannière féministe.

J. V.

Les Expositions

A l'Athénée (Salle Crosnier) Genève

Six exposants, dont MM. Bonifas et Mozer. Mais nous n'avons à parler ici que des exposantes.

Mme Giacomini-Piccard, outre ses bouquets lumineux qui éclairent la grisaille de novembre, et dont l'éloge n'est plus à faire, a aussi plusieurs dessins de Cartigny et de Bretagne; quelques aquarelles d'Italie et du canton de Genève, dont nous aimons surtout le profil de Burano avec l'atmosphère de la lagune, Assise mauve, perchée sur son promontoire, les montagnes vaporeuses comme fond, et les blés d'or bordés de vert de la campagne genevoise.

Une vitrine renferme de la même artiste dix-huit reliures; fort belles *Les Olivades* de Mistral, et, si nous ne faisons erreur, ce superbe jet d'eau en nacre du *Jardin de l'infante* (Samain), et *Les fables de La Fontaine* résumées dans *Les deux pigeons,* et d'autres encore que nous ne pouvons citer.

Mme Matthey-de l'Etang présente une tenture brodée dans des verts exquis, une *Primavera* véritablement printanière. Ses gravures sur bois en couleurs nous rappellent tant de ses jolies scènes de la vie du Portugal. Nous avons noté aussi une enluminure, *La sieste,* que la pauvre clarté d'un jour de tempête nous a empêchée d'apprécier.

La vitrine de Mme Schmidt-Allard est toute à la glorification de l'émail: bijoux, flacons, coupes; c'est chaud et chatoyant, dans les rouges, les bruns, et d'un travail précieux, tel ce bouchon en argent ciselé et émaillé d'un flacon à parfum, et cet autre avec une pierre de lune, et la bague d'or avec topazes et émail...

Quant à Mlle Grandgeorge, elle montre, elle, par ses deux vitrines, qu'elle est fort habile relieuse.

Au Musée Rath (Genève): Mme Beer-Zorian

Nous nous réjouissons toujours à l'idée de revoir des batiks de Mme Beer-Zorian. Cette fois, elle en expose onze, religieux ou profanes d'inspiration, tous avec ces coloris si artistement adaptés au sujet: ici sobres et graves, là plus vifs, comme ce rouge chaud dans *La vierge et l'enfant.*

La place dont nous disposons nous oblige, laissant de côté la composition, à passer outre, pour signaler, de la même artiste, plusieurs vitrines de poteries où se retrouvent ses qualités de finesse et de distinction dans l'heureux choix des couleurs et des formes.

PENNELLO.

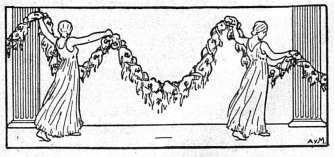

A travers les Sociétés

Service Social (Genève).

Voici l'hiver, et le chômage sévit toujours! Pour soulager un peu la misère prévue pour les mois prochains, le Service social volontaire reprend avec une nouvelle ardeur deux de ses activités.

1) Il renouvelle son vestiaire, afin d'avoir des vêtements propres, et en bon état, à distribuer.

2) Il crée un « Fonds des femmes de ménage », qui, faisant d'une pierre deux coups, permet de donner du travail à des chômeuses, et d'aider les familles qui ne peuvent faire elles-mêmes la dépense d'une femme de ménage ou d'une lessiveuse.

Mais, pour ces deux entreprises, le Service social volontaire a besoin de dons!

Vous qui avez des armoires pleines de vêtements d'hiver, faites-en la revue, et voyez si vous ne trouvez pas quelque chose à nous envoyer. Ce complet, par exemple, qui est encore en très bon état, mais que vous n'aimez pas parce qu'il n'a pas été très bien coupé, à quoi bon le laisser dans votre armoire? Et cette paire de souliers à peine usés, car ils vous font un peu mal aux pieds? Et ce pull-over, très chaud, mais d'une couleur qui ne vous sied pas du tout? Et cette couverture de laine qui est « au camphre » dans une malle depuis plusieurs années? Et ces sous-vêtements trop chauds pour votre appartement à chauffage central? Allons, Madame, Monsieur ou Mademoiselle, ne gardez pas au fond d'un tiroir des vêtements qui « pourront peut-être vous servir une fois ». Donnez-les immédiatement et sans regret à ceux qui s'en serviront tout de suite. Le Service social volontaire vous remercie d'avance des vêtements — propres et en bon état — que vous voudrez bien lui donner. Il se charge aussi de les faire chercher à domicile.

Enfin, si vos armoires ne contiennent vraiment rien qui ne vous soit utile ou nécessaire, peut-être pourriez-vous nous envoyer un don si minime soit-il, pour fournir quelques heures de travail à une femme de ménage? Voici notre adresse: Service social volontaire, Bourg-de-Four, 24 (Maison de paroisse de Saint-Pierre). Compte de chèques I. 3436. Tél. 41.133.

Collecte de légumes.

Le Comité de l'Union des Femmes de Genève recommande chaleureusement à ses membres la collecte de légumes qui reprendra, sur les marchés de Plainpalais, de Coutance et du boulevard Helvétique, dès le 14 novembre. Cette collecte est destinée à venir en aide aux familles dont le chef ne touche pas d'indemnités de chômage, ou dont le gagne-pain est insuffisant.

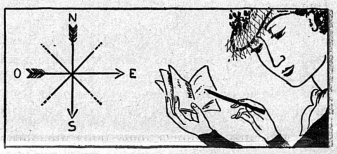

Carnet de la Quinzaine

Lundi 16 novembre:
NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15; *Dettes et crédit,* 3me leçon du Cours donné par Mlle Anna Martin, secrétaire générale de la Coopérative de cautionnement « Saffa ». Entrée: 1 fr.

Mardi 17 novembre:
GENÈVE: Association genevoise des Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *Le Chili,* causerie par Mlle Jeanne Hersch, lic. ès lettres.

Mercredi 18 novembre:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Dimanche 22 novembre:
BERNE: Réunion élargie du Comité du Groupement suisse « La Femme et la Démocratie ». (Des détails sur l'ordre du jour seront donnés ultérieurement par circulaire.)

Lundi 23 novembre:
GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale de délégués. 1. Rapports divers et élection du Comité. — 2. *Les obstacles que rencontrent l'école et la famille dans leur tâche éducative,* discussion introduite par M. Atzenwyler, directeur de l'enseignement primaire, et Mme Henri Johannot.

Mardi 24 novembre:
GENÈVE: Comité des « Journées des Femmes pour la Paix », Salle Centrale, 20 h. 20: *L'application des principes économiques dans la vie quotidienne,* conférence publique et gratuite en français par Mme Posthumus-van der Goot, Dr. ès sciences économiques (Hollande).

Mercredi 25 novembre:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: *Ce que j'ai vu en Laponie,* causerie avec projections lumineuses par Mme Hayem. (Billets d'entrée à 2 fr. 20 au local.)

Id. VEVEY: Hôtel de Ville, 20 h. 15: Séance organisée par le Groupe suffragiste. *Notre presse féministe,* par Mme L. Gerhard, M. Truan et Mlle Gourd. Discussion.

Jeudi 26 novembre:
MONTREUX: Groupe suffragiste, Foyer, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Opérations statutaires. *Notre presse féministe: Comment se fait un jounal?* causerie par Mlle Gourd. Discussion.

Mardi 27 novembre:
LA CHAUX-DE-FONDS: Lycéum-Club, 20 h. 30: *Le suffrage... pourquoi faire?* causerie par Mme Vuilliomenet-Challandes.

Samedi 28 et dimanche 29 novembre:
ZURICH: Salles des Corporations du Safran et de la Fourmi: Assemblée générale de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs: Affaires administratives; Exposition de la Société à Berne (1937), Expositions de Paris 1937 et de Zurich 1939; réunions amicales et banquet officiel.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER